



Institut des Affaires  
Publiques

## La gestion de l'environnement pour un développement durable : outils de sensibilisation

Stage international de perfectionnement pour  
fonctionnaires des administrations centrales et locales  
et responsables d'O.N.G. des pays du Sud

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR CONNAÎTRE  
LES DATES DES SESSIONS DE FORMATION :  
**WWW.IAP-BELGIQUE.ORG**

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

## L'Institut des Affaires Publiques

*L'Institut des Affaires Publiques - I.A.P. ASBL est une Organisation Non Gouvernementale de Développement (ONGD) dont la mission est de répondre aux besoins des collectivités publiques, des institutions parapubliques et des organisations de la société civile dans les domaines de la formation, du coaching et de l'appui-conseil.*

*Ses interventions visent le renforcement des capacités et se concrétisent par des actions menées tant dans les pays du Sud qu'en Belgique autour des thèmes suivants : gestion des collectivités locales et bonne gouvernance, environnement et développement durable, formation de formateurs, ingénierie de formation, gestion des ressources humaines, gestion de projet, éducation à la santé.*

*Au cours de ses 35 ans d'existence, l'IAP a renforcé son expertise en organisant des stages internationaux en Belgique et en menant des missions de formation et d'appui dans les pays du Sud. Ainsi, à ce jour, des personnes originaires d'une vingtaine de pays différents ont été formées, et plus de 30 missions d'accompagnement en formation et conseil ont été réalisées dans une dizaine de pays.*

*Toute cette expérience a été reconnue par les autorités belges et a abouti à l'attribution du statut d'ONGD. Cette reconnaissance est également confortée par l'appui de partenaires tels que la CTB - Agence Belge de Développement, l'UE - Union européenne, WBI - Wallonie-Bruxelles International, l'AWEX – Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers, l'APEFE – Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, ...*

*Enfin, dans un souci de complémentarité et de synergie, l'IAP est membre de l'AIEIA - Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration - et d'ACODEV - la Fédération des ONG de coopération au développement.*



## 1. OBJECTIFS DU STAGE

La préservation de l'environnement apparaît comme une condition indispensable à tout développement dans les pays du Sud. Au même titre que les questions d'éducation, de santé et de développement économique, la dimension environnementale doit faire partie intégrante des politiques de développement car la détérioration de l'environnement a des conséquences directes et néfastes sur l'alimentation, la santé et l'économie.

La sensibilisation et la formation du public à une gestion respectueuse de l'environnement revêt une importance capitale car une prise de conscience et des modifications de comportement à tous niveaux est indispensable pour la construction d'un développement durable.

Par l'apport des bases théoriques en gestion de l'environnement et des outils méthodologiques concrets, la formation permettra aux participants de jouer un rôle opérationnel dans la transmission de bonnes pratiques.

Concrètement, ils seront capables à l'issue de la formation :

- d'identifier les différents aspects d'une problématique environnementale, et de collecter et traiter les informations pertinentes
- de concevoir et assurer la mise en place et le suivi d'un dispositif de sensibilisation et/ou de formation à l'environnement adapté au contexte et au type de public
- de préparer, animer et évaluer des séances de sensibilisation pour des publics variés qui prennent en compte la spécificité et la motivation des participants

## 2. PUBLIC VISÉ

Le stage s'adresse à des fonctionnaires des administrations locales et centrales ainsi qu'à des responsables d'O.N.G. amenés à initier ou gérer des projets et/ou des actions de sensibilisation dans le domaine de l'environnement.

Ceux-ci doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- bénéficier d'une expérience professionnelle significative au sein d'une administration ou d'une O.N.G. (minimum 3 ans)
- disposer au minimum du diplôme équivalent aux études secondaires supérieures (ou baccalauréat) ou, dans le cas contraire, d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans au sein d'une entité locale ou d'une O.N.G.
- avoir une maîtrise de la langue française

## 3. MÉTHODOLOGIE

La session s'ouvre par une analyse du niveau de connaissance et des objectifs de chaque participant en vue d'ajuster au mieux le programme du stage aux besoins de chacun.

Tout au long du stage alterneront des cours et séminaires présentant des cas pratiques et des apports théoriques, et des visites sur le terrain qui permettront aux participants d'approfondir, au contact de situations réelles, les connaissances acquises.

A l'issue du stage, chaque stagiaire rédigera un rapport mettant en évidence les acquis de son stage et les retombées positives au niveau de ses activités professionnelles.

Un comité d'accompagnement est responsable de l'organisation de la session et prend toute décision propre à en assurer le bon fonctionnement.

Pour favoriser les échanges et garantir une bonne gestion de groupe, le nombre de participants sera idéalement limité à 15.

## 4. CONTENU

Le stage, d'une durée de 4 semaines, comprend 2 parties :

- Cours et séminaires : 66 heures
- Visites sur le terrain : 30 heures

### 4.1. SÉMINAIRES ET TRAVAUX PRATIQUES 66 h

#### 4.1.1. **Présentation de la Belgique** 3 h

- Les différents niveaux de pouvoir : Etat fédéral, Communautés, Régions, Provinces, Communes, Intercommunales
- Contexte administratif et politique belge

#### 4.1.2. **Introduction à l'Etat de l'environnement et principes du développement durable** 9 h

- Etat de l'environnement et changements climatiques
- Introduction aux principes et applications du développement durable
- Conservation de la nature et utilisation durable des ressources naturelles

#### 4.1.3. **Principes de gestion des déchets et de l'eau** 12 h

- Gestion des déchets : prévention et mode de traitement des déchets ménagers et industriels, compostage, recyclage, réutilisation, incinération, mise en centre d'enfouissement technique
- Gestion de l'eau : qualité de l'eau, collecte et production des eaux de distribution et potables, assainissement des eaux usées, modes de prévention et types de traitement

#### 4.1.4. **Préparation et mise en œuvre d'un dispositif de sensibilisation** 18 h

- Conception d'une campagne de sensibilisation : définition des enjeux et du champ
- Détermination des objectifs et du public-cible
- Choix et élaboration de stratégie
- Analyse de la motivation des comportements
- Détermination du message (fond), des supports (forme) et des actions concrètes en fonction des enjeux
- Planification et coordination
- Suivi et évaluation de la campagne et de son impact

#### 4.1.5. **Conception et animation d'une séance de sensibilisation** 24 h

- La formulation des objectifs opérationnels
- L'organisation logique et temporelle de la séquence
- Les méthodes d'animation et d'apprentissage
- Les techniques d'animation (brainstorming, jeu de rôle, travaux en sous-groupe,...)
- Les supports d'animation (Powerpoint, utilisation de brochures,...)
- La gestion des résistances et des situations conflictuelles
- La gestion d'un groupe en réunion

Pour clôturer ce module, les participants présenteront une courte séquence d'animation/formation qui sera évaluée à l'aide d'une grille.

#### **4.2. VISITES SUR LE TERRAIN**

**30 H**

Les visites et/ou rencontres permettront aux participants de se familiariser à des activités concrètes et seront un lieu privilégié d'échanges avec des professionnels de terrain. Les stagiaires auront l'occasion de découvrir une diversité d'expériences pratiques permettant une analyse critique de la situation vécue en Belgique dans l'optique d'un transfert dans leur environnement.

En fonction de leur expérience professionnelle, les stagiaires réfléchiront quant au bien-fondé des activités qu'ils observent et auxquelles ils participent et en tireront des éléments pour les actions à mettre sur pied au sein de leur institution.

Les visites et/ou rencontres pourraient avoir lieu dans les structures suivantes : cellule sensibilisation d'intercommunales, du service public de Wallonie, associations chargées de sensibilisation, médiation ou formation, écoles,...

Le choix des lieux de visites et/ou rencontres sera affiné en fonction du profil des candidats.

#### **4.3. CERTIFICATION**

Un certificat reprenant les thèmes abordés et les visites et rencontres institutionnelles est octroyé à la fin de la formation.

## 5. FINANCEMENT ET MODALITÉS PRATIQUES

Le stage se compose de 96 heures de cours, séminaires, travaux pratiques et visites sur le terrain répartis sur 4 semaines.

**Les stagiaires désireux de suivre la formation doivent envoyer à l'I.A.P leur candidature avec copie certifiée conforme des diplômes, curriculum vitae et accord de principe de leur hiérarchie.**

Le droit d'inscription, fixé à **2.950,00 €** par participant, est payable au moment de l'inscription par versement sur le compte IBAN : BE71 0682 5094 3269 (BIC : GKCCBEBB) ouvert au nom de l'Institut des Affaires Publiques – I.A.P. ASBL.

Ce montant comprend, outre la participation aux cours : les supports de cours (syllabus et documents, mise à disposition d'internet), la gestion pédagogique et administrative, les frais de dactylographie et de reproduction du rapport de stage.

Ce montant ne comprend pas le billet d'avion aller/retour, les assurances, les frais de séjour (logement en chambre simple ou double selon les disponibilités, repas et frais personnels), les frais de déplacements liés à l'accueil et au retour (navette), les frais de déplacements dans le cadre des stages et visites.

L'I.A.P. n'octroie pas de bourse de stage et n'entreprend pas de démarche pour favoriser leur obtention.

L'I.A.P. se réserve le droit de reporter une session si un nombre minimum de 6 participants n'est pas atteint.

**Le stage est de type modulaire et peut faire l'objet d'une présentation séparée à l'étranger ou en Belgique. Cette formule présente l'avantage, pour des responsables de la formation et du perfectionnement professionnel, de faire délivrer sur place, devant un public plus nombreux, l'un ou l'autre module jugé intéressant ou de réduire la durée de la formation en Belgique.**

## INSTITUT DES AFFAIRES PUBLIQUES

**I.A.P. ASBL**

Avenue Général Michel 1B  
6000 CHARLEROI (Belgique)

Tél. : ++ 32 (0)71 65.48.41

Fax : ++ 32 (0)71 32.86.76

Site Internet : [www.iap-belgique.org](http://www.iap-belgique.org)

E-mail : [iap@iap-belgique.org](mailto:iap@iap-belgique.org)

Compte bancaire n° 068-2509432-69

IBAN : BE71 0682 5094 3269

BIC : GKCCBEBB

8/12/2015

### Institutions partenaires

